# Avis de concours de recrutement des Maitres de Conférences À la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir Au profit de la faculté de médecine et de pharmacie de Guelmim

Le Président de l'Université Ibnou Zohr d'Agadir annonce le recrutement des Maîtres de Conférences à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir au profit de la faculté de médecine et de pharmacie Guelmim (1 postes) session du **03 Septembre 2026** dans les spécialités suivantes :

## Candidats Militaires

## Les sciences cliniques

Spécialités de médecine et spécialités médicales

- Anesthésie-Réanimation : 01 poste

## Ce concours est ouvert :

Aux candidats militaires justifiant avoir validé le cursus normal du résidanat des centres hospitaliers siège de faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologiques et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne ;

Pour les spécialités dont la durée normale du résidanat est de trois ans les candidats doivent justifier d'une année complémentaire d'exercice, de formation ou de stage.

## Dossier de candidature

Les candidats au concours doivent adresser leur demande d'inscription, établie sur papier libre adresser au Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir.

La demande d'inscription devra indiquer les noms, prénoms et adresses des candidats et la spécialité pour laquelle il désire concourir.

A cette demande seront joints :

- Un relevé des titres et travaux scientifiques ;
- Un état des fonctions hospitalo-universitaires assurées par le candidat ;
- Une copie du diplôme de doctorat en médecine et attestation d'équivalence dans le cas des diplômes de l'étranger ;
- Une copie du diplôme de spécialité et attestation d'équivalence dans le cas des diplômes de l'étranger ;
- Une attestation de validation de cursus normal de résidanat ;
- Une (01) copie de la C.I.N certifiée conforme à l'originale ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Autorisation de participation au concours délivrée par le Ministère de la Santé pour les fonctionnaires ;
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.

**Les candidats qui souhaitent passer ces concours doivent s'inscrire à travers le portail universitaire** rh.fmpg@uiz.ac.ma **avant le 03/08/2026.**